

Personne de contact
Linda Hadorn
T +41 31 511 38 51
linda.hadorn@anq.ch

A l'attention des directions et responsables
des mesures de l'ANQ des cliniques de
psychiatrie d'enfants et d'adolescents

Berne, le 25 août 2022

MESURES DE L'ANQ EN PSYCHIATRIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

- Informations sur les développements

- Agenda

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer des développements des mesures nationales réalisées en psychiatrie d'enfants et d'adolescents :

- **Modification de la présentation des résultats relatifs aux mesures limitatives de liberté (MLL) :**
Désormais, la présentation des résultats des mesures limitatives de liberté (MLL) n'inclut plus les intervalles de confiance. Il a en effet été décidé de renoncer à des déclarations sur la significativité statistique. En lieu et place, il est indiqué si une clinique fait partie des 25% présentant la proportion la plus faible, des 50% présentant une proportion moyenne ou des 25% présentant la proposition la plus élevée de MLL. Cette adaptation s'imposait, puisqu'il est aujourd'hui question de relevé complet. Il est donc possible de renoncer à indiquer les incertitudes d'estimation et significativités statistiques au moyen d'intervalles de confiance.
- **Différenciation des isolements :**
Depuis l'année de mesure 2021, la saisie des MLL fait la distinction entre les isolements « psychiatriques » et « infectieux/somatiques » afin d'obtenir une image plus différenciée. Etant donné que la nouvelle méthode de saisie n'a pas pu être mise en œuvre – ou pas encore complètement - dans certains sites, les isolements sont encore regroupés dans la catégorie « Isolements » dans le présent rapport de l'année de mesure 2021, à l'image des années précédentes. Afin de présenter une image différenciée ces prochaines années, nous vous prions de bien vouloir saisir à l'avenir la différenciation (si possible) ou d'initier la saisie différenciée sur le plan technique.
- **Développement de moniQ :**
Désormais, le tableau de bord moniQ servira à la fois à vérifier la qualité des données et à afficher les résultats non ajustés des mesures internes réalisées au sein des cliniques. Il s'agit de la

présentation en ligne interactive des contenus des rapports comparatifs finaux spécifiques aux cliniques. Elle permet de passer des graphiques aux tableaux et d'adapter la présentation de manière interactive. Vous obtiendrez de plus amples informations sur les fonctionnalités et le login auprès de w hoch 2. Les résultats peuvent bien sûr toujours être téléchargés au format PDF classique. Nous espérons que ces nouvelles fonctionnalités vous aideront dans le cadre de votre travail pour améliorer la qualité dans vos cliniques respectives. Il est recommandé d'utiliser le successeur Microsoft Edge ou l'alternative Google Chrome.

Par ailleurs, les personnes enregistrées pour l'administration dans moniQ ont à l'avenir la possibilité d'octroyer le droit de consulter les résultats à d'autres utilisateurs. Il n'y aura toujours qu'une seule personne par site clinique qui, en tant qu'administratrice ou administrateur, pourra télécharger des données sur le tableau de bord et procéder à leur transmission finale. Les utilisateurs autorisés peuvent toutefois utiliser les analyses de la qualité des données ainsi que l'aperçu des résultats.

- **Respect des délais et non-respect de la période de mesure :**

Pour garantir une qualité élevée des données, il est très important de respecter les périodes de mesure. Celles-ci sont parfois incorrectes, en particulier pour les mesures de sortie. Afin d'établir des directives claires, les délais ont été modifiés dans [le manuel](#). Le GQ a en outre approuvé l'harmonisation des délais PA / PEA. Vous trouverez ci-après les périodes de mesure actuelles et les nouveaux délais - valables à partir du 01.01.2023 :

Psychiatrie pour adultes				
Instrument	Mesure à l'admission		Mesure à la sortie	
	Au plus tôt	Au plus tard	Au plus tôt	Au plus tard
HoNOS	Jour d'admission	3 jours après l'admission	3 jours avant la sortie	3 jours après la sortie
BSCL	Jour d'admission	3 jours après l'admission	3 jours avant la sortie	Jour de sortie

Psychiatrie d'enfants et d'adolescents				
Instrument	Mesure à l'admission		Mesure à la sortie	
	Au plus tôt	Au plus tard	Au plus tôt	Au plus tard
HoNOSCA	Jour d'admission	14 jours après l'admission	3 jours avant la sortie ¹	3 jours après la sortie
HoNOSCA-SR	Jour d'admission	3 jours après l'admission ²	3 jours avant la sortie ³	Jour de sortie

Lors de la séance du GQ Psychiatrie du 29.06.2022, des mesures ont été discutées en cas de non-respect des périodes de mesure. Pour les données des années 2022 et 2023, les cliniques présentant de nombreux manquements quant au respect des périodes de mesure seront ainsi contactées afin de déterminer les raisons pour lesquelles leurs périodes de mesure sont incorrectes. Le rapport sur les données internes à chaque clinique (fichier « Cas_erro-nés_ID_xxx.xlsx » dans le tableau de bord) met désormais en exergue les cas évaluable qui présentent une période de mesure incorrecte.

- **Offre de formation Psychiatrie :**

Au printemps 2022, l'ANQ a lancé une enquête auprès des cliniques psychiatriques afin d'obtenir des retours sur son offre de formation actuelle. Les résultats sont maintenant disponibles. En principe, il existe un intérêt pour les formations, notamment celles dédiées aux instruments utilisés pour l'évaluation de l'importance des symptômes par des tiers. En ce qui concerne le

¹ Jusqu'au 31.12.2022, 7 jours avant la sortie

² Jusqu'au 31.12.2022, 14 jours après l'admission

³ Jusqu'au 31.12.2022, 7 jours avant la sortie

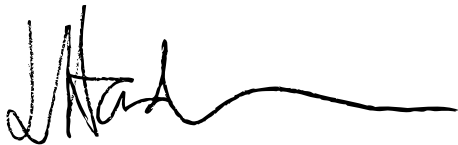
mode et la durée des formations, le souhait est d'avoir des formations hybrides et plus courtes. Parallèlement, des formations régionales sur place sont également souhaitées. De plus, il existe un besoin de tutoriels ou de plateformes d'e-learning. Quant au contenu, le recours à des exemples de cas concrets est particulièrement souhaité. L'ANQ tiendra compte des résultats de l'enquête dans le cadre de la révision du concept et de l'offre de formation à partir de 2023.

- **Direction ad intérim du secteur Psychiatrie :**

Malheureusement, Stefan Nydegger, responsable du secteur Psychiatrie, n'est actuellement pas en mesure de travailler jusqu'à nouvel ordre pour des raisons de santé. Depuis mars 2022 et pour la durée de son absence, la soussignée Linda Hadorn, M.Sc MPH, assure la direction ad intérim. Elle se tient volontiers à votre disposition pour toute demande relative au domaine de la psychiatrie.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance également de l'**agenda annexé**.
Nous restons volontiers à votre disposition pour toute information ou question supplémentaire.

Avec nos cordiales salutations,
ANQ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Hadorn', with a long, sweeping horizontal line extending to the right.

Linda Hadorn
Responsable Psychiatrie a.i.

**AGENDA MESURES DE L'ANQ PSYCHIATRIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS
(état 25.08.2022)**

Délais	Thèmes	Informations / rapports
<i>Importance des symptômes et mesures limitatives de liberté</i>		
Août / septembre 2022	Rapport	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport national sur la qualité des données 2021 à l'att. des cliniques - Rapport spécifique à chaque clinique 2021
Août / septembre 2022	Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilités pour les cliniques de commenter leurs résultats à titre de préparation pour la publication transparente
Septembre / octobre 2022	Publication	<ul style="list-style-type: none"> - Publication transparente des résultats de l'importance des symptômes et des mesures limitatives de liberté, y.c. communiqué de presse conform. au concept de publication (les cliniques reçoivent le communiqué de presse au préalable avec embargo)
Printemps 2023	Formations (DE/FR)	<ul style="list-style-type: none"> - Inter-évaluateurs HoNOS/ HoNOSCA
07.03.2023	Livraison des données	<ul style="list-style-type: none"> - Délai de livraison des données 2022
<i>Satisfaction des patients</i>		
2022	Pas de mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Prochaine mesure : janvier à décembre 2023